

Ensuite diverses questions furent discutées dont le prix de la licence, ce dernier sera rendu uniforme en 1969 au prix de 7 francs, il est conseillé dès à présent aux Comités de s'y aligner. Un exposé sur l'assurance fut fait par Monsieur BERNARD (Alpes Maritimes), et Monsieur PICARD, de l'Assurance "LE PHENIX", se tint ensuite à la disposition des Comités qui désireraient des renseignements.

Il fut ensuite question des vacanciers, la licence étant nationale ces derniers pourront jouer pendant leurs vacances, dans un club de leur choix, avec une mention au dos de la licence : "En vacances du.... au...., inscrit à ...tel club." suivie de la signature du Président du Club ou du Comité. Il ne pourra y avoir qu'un vacancier par tripléte ou doublette dans les concours ouverts à des joueurs appartenant à la même société. En aucun cas les vacanciers ne pourront participer à des épreuves qualificatives aux championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Le Congrès a été clos à 10 heures 30. Il y eu ensuite une réunion de la Commission de Discipline et des statuts et règlements.

M. DURSORT : Notre Secrétaire Général nous dit que notre Comité arrive en 4ème position sur le plan national, peut-on connaître les 3 qui sont devant nous.

M. BERNARD : C'est le Comité de l'Ile de France, appelé maintenant Comité de PARIS qui arrive en tête avec 17.042 licences, puis les Bouches-du-Rhône avec 13.987 la Haute-Garonne avec 11.494, nous, le Gard avec 6.768, la Gironde avec 6.531 etc...

PALMARES DU C.D.A.M. 1967

CHAMPIONNATS de FRANCE de PETANQUE (Séniors)

EPREUVES QUALIFICATIVES par DISTRICT

Rive-Droite : CAISSON Honoré - FRESCURA Raymond - LANDRA Georges
(Association Sportive St Joseph, LA BOCCA)

Rive-Gauche : VOTA Louis - LUSSO Antoine - DRAGONI Talin
(Olympique Gymnast-Club de NICE)

Est : DEVAUCELLE Pierre - BRUNETTO Emile - GARAVAGNO Noël
(Menton-Pétanque de MENTON)

FINALE DEPARTEMENTALE à CAGNES

1°) MARTIN Serge - GIORDANENGO Edmond - SEMERIA Eugène -
(Association Sportive St Joseph LA BOCCA)

2°) VERNE Marcel - PAUL Marius - DALMASSO Jean
(Central Olympique Cannois CANNES)

3°) ARCOLAO Ange - BAIESTER Joseph - ZAROLLI Gilbert -
(Union Sportive de CAGNES)

- 4°) BARAGATTI Antoine - LEGLISE Ernest - BORGOGNO Maxime -
(Pétanque Antiboise ANTIBES)
- 5°) BARAIE Bernard - MAGLIA Sauveur - GRIFFONI Philippe -
(Central Olympique Cannois CANNES)
- 6°) LATTA Louis - COUDOU Edmond - RONDONI Marcel -
(Central Olympique Cannois CANNES)
- 7°) VARENNES Marcel - MUSSO Etienne - MARTINO Francis -
(Olympique Gymnast-Club de NICE)

FINALE NATIONALE à PARIS

- Equipes VERNE - PAUL - DALMASSO et BARAGATTI - LEGLISE - BORGOGNO succombent aux 1/8° de Finale.
- Equipe BARAIE - MAGLIA - GRIFFONI succombe au 1/16° de Finale
- Equipes ARCOLAO - BALESTER-ZAROLLI et LATTA - COUDOU - RONDONI succombent aux 1/32° de Finale.
- Equipe CAISSON - FRESCURA - LANDRA succombe aux 1/64° de Finale
- Equipes MARTIN - GIORDANENGO - SEMERJA, LUSSO - DALMASSO - DRAGONI, DEVAUCELLE - BRUNETTO - GARAVAGNO, et VARENNES - MUSSO - MARTINO, succombent aux poules.

CHAMPIONNAT de FRANCE de PETANQUE (Juniors)

EPREUVES DEPARTEMENTALE à NICE

- 1°) GANDOLFO Gérard - GANDOLFO Michel - ROLLERI Jean-Pierre -
(Rapid Olympique Cannois CANNES)
- 2°) REVERSO José - SANTANA Patrick - ABELLO Jean-Pierre -
(Pétanquiers de St MARTIN-du-VAR)

FINALE NATIONALE à CHALONS-sur-SAONE

- Equipe GANDOLFO Frères - ROLLERI succombe à la première partie
- Equipe REVERSO - SANTANA - ABELLO succombe aux poules

CHAMPIONNAT de FRANCE de JEU PROVENCAL

EPREUVE DEPARTEMENTALE au CANNET

- 1°) ISEPPI Léon - POMERO Jean - PANICUCCI Georges -
(Entente Bouliste Racing Club de GRASSE)
- 2°) DECHAME Emile - ROSSINI Roger - COSTAGLIOLA Charles -
(Union Sportive de CAGNES)
- 3°) DUROSNE Paul - PROFETTI Aurélio - SIRI Gabriel -
(Association Sportive des P.T.T. CANNES-LE CANNET)

4°) NUCCI René - BOBRO Robert - VIALE Joseph -
(Boule Mistral LE CANNET)

FINALE NATIONALE à SAINT-RAPHAEL

Equipe NUCCI - BOBRO - VIALE succombe en 1/8° de Finale

Equipe ISEPPI - BOBRO - PANICUCCI, DECHAME - ROSSINI - COSTAGLIOLA et
DUROSNE - PROFETTI - SIRI succombent à la 1ère partie.

CHAMPIONNAT de FRANCE "TETE à TETE" à St ETIENNE

BALESTER Joseph de l'Union Sportive de CAGNES est Vice-Champion de France
ARCOIAO Ange de l'Union Sportive de CAGNES, tenant du titre, succombe en 1/8°
de finale.

CHAMPIONNAT de LIGUE "Provence-Côte-d'Azur-Corse"

Pétanque "Séniors"

EPREUVES QUALIFICATIVES

Drapeau Fédéral : DECASTELLI César - BARUFFI Georges - BERTRAND Jean-Louis
(Union Sportive de CAGNES)

ROLLERI Charles - SCIURPA Louis - SAPPA David -
(Association Sportive St Joseph LA BOCCA)

TINI Elio - QUENTINI Emile - VIORA Lucien
(Central Olympique Cannois CANNES)

Prix de Castellar: CAISSON Honoré - FRESCURA Raymond - BOGLIOLO Louis
(Association Sportive St Joseph LA BOCCA)

ARBONA Albert - ISOARD Jean - PESCI Jean -
(Amicale Bouliste du Vallon des Fleurs de NICE)

Prix Escargot qui tête : MARRONE Roger - ROMEO Francis - CENAZANDOTTI René
(Joyeux Pétanquiers de NICE)

FAILLA Jean-Pierre - ARFINENGO Gérard - DEMARIA René
(Joyeux Pétanquiers de NICE)

FINALE REGIONALE à DIGNE

Equipe CAISSON - FRESCURA - BOGLIOLO remporte le titre de Champion de Provence

Equipe ARBONA - ISOARD - PESCI succombe en 1/4 de Finale

Equipes MARRONE - ROMEO - CENAZANDOTTI, TINI - QUENTINI - VIORA et ROLLERI -
ALIEGRI - SCIURPA succombent en 1/8 de Finale.

Equipes FAILLA - ARFINENGO - DEMARIA et DECASTELLI - BARUFFI - BERTRAND
succombent à la 1ère partie.

Pétanque "Cadets" - EPREUVE QUALIFICATIVE à NICE

- 1° PILATO Jean-Paul - ARNODO Georges - GOZZOLINO Jean-Philippe -
(Union Sportive de CAGNES)
- 2° LOMBARD Francis - CASTELACCI Alain - GUGLIELMI José -
(Association Sportive H.L.M. St Roch à NICE)

EPREUVE REGIONALE à MARSEILLE

Equipe PILATO - ARNODO - GOZZOLINO succombe en 1/4 de Finale
Equipe LOMBARD - CASTELACCI - GUGLIELMI succombe aux poules.

EPREUVES REGIONALES

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL des ALPES MARITIMES à NICE

- 1° TRISCORNIA Pierre (Central Olympique Cannois CANNES)
- 2° GIORDANENGO Edmond (Association Sportive St Joseph LA BOCCA)

CHAMPIONNAT de DOUBLETTES des ALPES MARITIMES à ANTIBES

- 1° ROLLERI Charles - ALLEGRI Pierre (Association Sportive St Joseph LA BOCCA)
- 2° BORGOGNO Maxime - DALMASSO Robert (Pétanque Antiboise ANTIBES)

CHAMPIONNAT de TRIPLETTES des ALPES MARITIMES à CAGNES-sur-MER

- 1° ARCOLAO Ange - RALESTER Joseph - ROUX Francis (Union Sportive de CAGNES)
- 2° DECASTELLI César - ROSSI Pierre - BERTRAND Jean-Louis -
(Union Sportive de CAGNES)

DRAPEAU FEDERAL du C.D.A.M. à ANTIBES

- 1° DECASTELLI César - BARUFFI Georges - BERTRAND Jean-Louis -
(Union Sportive de CAGNES)
- 2° ROLLERI Charles - SCIURPA Louis - SAPPÀ David -
(Association Sportive St Joseph LA BOCCA)

CHALLENGE SOUVENIR SCOPETANI à CANNES

- 1° PITTARI Félicien - MONGE Robert (Fanny Club Bouliste de VALLAURIS)
- 2° MARTIN Serge - SEMERIA Eugène (Association Sportive St Joseph LA BOCCA)

MEILLEURS JOUEURS

DEPARTEMENT TOUTES SERIES

- 1° ROLLERI Charles (Association Sportive St Joseph LA BOCCA) 53 points
- 2° Ex-aequo : MARTIN Serge (Association Sportive St Joseph LA BOCCA)
et ZAROLLI Gilbert (Union Sportive de CAGNES) 48 points

DEPARTEMENT 2^{ème} SERIE

- 1° CAISSON Honoré (Association Sportive St Joseph LA BOCCA) 35 points
- 2° TRISCORNIA Joseph (Boule Suquétane CANNES) 34 points

DISTRICTS TOUTES SERIES

Rive-Droite

- 1° ROLLERI Charles (Association Sportive St Joseph LA BOCCA) 53 points
- 2° Ex-aequo : MARTIN Serge (Association Sportive St Joseph LA BOCCA)
et ZAROLLI Gilbert (Union Sportive de CAGNES) 48 points

Rive-Gauche

- 1° RICCI Marius (Olympique Gymnaste Club de NICE) 24 points
- 2° FILIPPI André (Joyeux Pétanquiers de NICE) 20 points
- 3° Ex-aequo : BOVARI Antonin et RIZO Daniel (Joyeux Pétanquiers) 19 points

DISTRICT EST

- 1° MAGARA Dino (Menton Pétanque MENTON) 24 points
- 2° AGNESE Roland (Menton Pétanque MENTON) 22 points
- 3° DELLERRA Joseph (Menton Pétanque MENTON) 18 points

PRIME DE FIDELITE

Joueur ayant le plus joué en équipe homogène

MARTIN Serge (Association Sportive St Joseph LA BOCCA) 48 points

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour le Président OLIVA fait voter par l'Assemblée des félicitations au Secrétaire Général pour la lourde tâche qu'il accomplit au sein du Comité.

Le Secrétaire Général remercie en termes émus, l'Assemblée pour ses applaudissements et encouragements.

ELECTIONS

Avant de passer aux élections, le Secrétaire Général fait une déclaration sur l'Arrêté du 19 Juin 1967 paru au J.O. du 13 Août 1967 qui oblige, au 1^{er} Janvier 1969 toutes les sociétés, Comités Départementaux, Régionaux et Fédérations, ne pratiquant pas les sports d'hiver, de renouveler en entier leur Comité Directeur. Des directives vous seront données en temps utile, par nos soins.

Le Secrétaire Général indique ensuite, qu'en fonction de cet arrêté, qui ne ferait élire que pour un an des nouveaux membres, le Comité a décidé la reconduction pure et simple, comme l'a fait la Fédération, de son Comité Directeur. Néanmoins des